ANNONCES LÉGALES

CÔTE D'OR

// MODIFICATION



CHANGEMENT DE PRÉSIDENT

LE PARC DES GRANDES TERRES
SAS au capital de 1 000 euros
Siège social
9 A, rue René Char 21000 DIJON
904 924 677 RCS DIJON

Aux termes des décisions unanimes des associés du. 07/06/2023, la société Côte-d'Or Energies, société. d'économie mixte locale à forme anonyme, au capital de 2.240.000 euros, dont le siège est sis 9 A rue René Char 21000 Dijon, RCS Dijon 815 248 331, a été nommée Présidente, en remplacement de la société GEG Energies Nouvelles et Renouvelables, démissionnaire.
La société GEG Energies Nouvelles et Renouvelables, SAS au capital social de 599.462,25 euros, sise 17 rue de la Frise 38000 Grenoble, RCS Grenoble 378 201 800 a été nommée Directeur Général.

AL23008903

COMMISSAIRE AUX COMPTES

LABORATOIRES A.B.I.A.
Société par actions simplifiée
au capital de 116 280 euros
Siège social
Zone d'Activité Les Champs Lins
51 Impasse du Pré des Taupes
21190 MEURSAULT
685 550 097 RCS DIJON

Aux termes d'une délibération de l'Associé unique en date du 30 juin 2023, il résulte que le mandat de Commissaire aux comptes suppléant de M. Gérard MOUGENOT n'a pas été renouvelé et qu'il n'y a pas lieu de désigner un remplaçant.
Pour avis
Le Président

AL23008904

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

Aux termes d'une délibération du 14 juin 2023, l'associé unique de la société JMP FINANCES, SAS au capital de 27.287.435 €, dont le siège est à DIJON (21000) – 13 B, rue Arthur Rimbaud, immatriculée au RCS de DIJON sous le numéro 804 535 540, a décidé de transférer le siège social à CHENS-SUR-LEMAN (74140) – 1533, Route du Lac, à compter de ce jour et l'article 3 des statuts a été modifié en conséquence. La Société sera à l'avenir immatriculée au RCS de THONON-LES-BAINS. Pour avis,

AL23008934

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

Aux termes d'une délibération du 14 juin 2023, la collectivité des associés de la société CMV PATRIMOINE, SCI au capital de 2.000 €, dont le siège social est à DIJON (21000) - 13 B, rue Arthur Rimbaud, immatriculée au RCS DIJON sous le numéro 921 970 802, a décidé de transférer le siège social à CHENS-SUR-LEMAN (74140) – 1533, Route du Lac, à compter de ce jour et l'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. La Société sera à l'avenir immatriculée au RCS de THONON-LES-BAINS. Pour avis,

AL23008935

COMMISSAIRE AUX COMPTES

SpaceX 21, SC au capital de 1 000 001 € ayant son siège social : 1 rue d'Allemagne 21540 BUSSY LA PESLE, immat 884 620 683 RCS DIJON ; Aux termes du procès-verbal de l'AGOA du 21/06/2023 la société AUDITIS, domiciliée 5 rue René Char 21000 DIJON, a été nommée en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire pour un mandat de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'AGO des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2028. Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON. Pour avis

AL23008945

TRANSFORMATION

VALCAN CONSEIL & PATRIMOINE
SASU au capital de 2000€.
Siège: 60 R DU FG MADELEINE
21200 BEAUNE
888389988 RCS DIJON

Le 15/05/2023, l'Associé Unique a transformé la société en SARL Unipersonnelle, sans création d'un être moral nouveau
Gérance: Mme Elodie OUDIN, 31 Che des Rates 21200 BEAUNE

AL23008947

TRANSFORMATION

DME

Aux termes du procès-verbal du 7 juillet 2023, il résulte que la collectivité des associés de la société DME, SARL au capital de 7.000 €, dont le siège social est à QUETIGNY (21800) - 14, boulevard Champ aux Métiers, immatriculée au RCS de DIJON sous le n°804 823 623, a décidé la transformation de la Société en SAS à compter de ce jour. Ce changement de forme entraîne les modifications suivantes des mentions antérieurement publiées. Les fonctions des cogérants ont pris fin, la direction et la représentation de la société étant désormais assurées par un président : M. Marc POTIER, demeurant à DIJON (21000) - 20 Rue de la Fontaine Billenois, et d'un directeur général : M. David BACCONIN, demeurant à ESBARRES (21170) - 1 Rue Sainte-Anne. Tout associé peut participer aux décisions collectives. Pour l'exercice du droit de vote, une action donne droit à une voix. Les actions se transmettent librement entre associés et les cessions ou transmissions d'actions à toute autre personne y compris entre conjoints, ascendants et descendants, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Mention sera faite au RCS de DIJON.
Pour avis.

AL23008956

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SCI FAMILIALE CHENUT
au capital de 1 500 euros
Siège social
5 Rue Legouz Gerland
21000 DIJON
803 452 283 RCS DIJON

Aux termes d'une délibération en date du 29/06/2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social au 1 Rue de Taizé - 21240 TALANT à compter du 29/06/2023, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Modification sera faite au Greffe du TC de DIJON.
Pour avis.
La Gérance

AL23008964

CHANGEMENT DE GÉRANT

EVENSTAD ESTATES France
SARL au capital de 6 450 170 euros
Siège social
Château de la Crée 21590 SANTENAY
810 865 840 RCS DIJON

Aux termes d'une délibération en date du 18/05/2023, l'associée unique a pris acte de la démission de Mme Grace EVENSTAD, de M. Gunnar EVENSTAD, de M. Mark EVENSTAD, et de M. Tor EVENSTAD à compter du 18/05/2023 et a nommé en qualité de co-gérante Mme Stéphanie, Erdman O'BRYANT, demeurant 10756 SW London Lane, Wilsonville, OREGON, 97070 (ETATS-UNIS D'AMERIQUE), pour une durée illimitée. Aux termes d'une délibération en date du 22/05/2023, l'associée unique a pris acte de la démission de M. Evan KARP à compter du 22/05/2023 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.
Pour avis. La Gérance

AL23008968

NOMINATION DE CO-GÉRANT

SARL CHATEAU DE LA CREE
SARL au capital de 1 214 435 euros
Siège social
Château de la Crée 21590 SANTENAY
452 219 033 RCS DIJON.

Aux termes d'une délibération en date du 18/05/2023, l'associée unique a pris acte de la démission de Mme Grace EVENSTAD, de M. Gunnar EVENSTAD, de M. Mark EVENSTAD, et de M. Tor EVENSTAD à compter du 18/05/2023 et a nommé en qualité de co-gérante Mme Stéphanie, Erdman O'BRYANT, demeurant 10756 SW London Lane, Wilsonville, OREGON, 97070 (ETATS-UNIS D'AMERIQUE), pour une durée illimitée.
Pour avis. La Gérance

AL23008970

CHANGEMENT DE GÉRANT

SARL CREATRICE
SARL au capital de 500 000 euros
Siège social
Château de la Crée
21590 SANTENAY
491 304 911 RCS DIJON

Aux termes d'une délibération en date du 18/05/2023, l'associée unique a pris acte de la démission de Mme Grace EVENSTAD, de M. Gunnar EVENSTAD, de M. Mark EVENSTAD, et de M. Tor EVENSTAD à compter du 18/05/2023 et a nommé en qualité de co-gérante Mme Stéphanie, Erdman O'BRYANT, demeurant 10756 SW London Lane, Wilsonville, OREGON, 97070 (ETATS-UNIS D'AMERIQUE), pour une durée illimitée. Aux termes d'une délibération en date du 22/05/2023, l'associée unique a pris acte de la démission de M. Evan KARP à compter du 22/05/2023 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.
Pour avis. La Gérance

AL23008972

CHANGEMENT DE COMMISSAIRE AUX COMPTES

FINDIS NORD EST
SAS au capital de 1.739.400 €
Siège social
15 rue de Mayence
21000 DIJON
541 880 209 RCS DIJON

Par décisions de l'associée unique en date du 30 juin 2023, il résulte que la société RSM OUEST (SIREN 864 800 388) a été nommée aux fonctions de commissaire aux comptes titulaire, en remplacement de la société RSM OUEST AUDIT (SIREN 414 804 963) dont le mandat est arrivé à expiration.

AL23008974

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

TOP COURSES
SARL au capital de 7 623 €
Siège social
Zone Artisanale 21310 BELLENEUVE
409 742 889 RCS DIJON

Suivant AGE du 3/10/22, les associés ont décidés de transférer le siège social du Zone Artisanale 21310 BELLENEUVE au 32 rue des Pins 21310 BELLENEUVE à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

AL23008977

MODIFICATIONS DES STATUTS

Angélique PLANIOL - Sophrologue
Société à responsabilité limitée
unipersonnelle
au capital de 100 euros
Siège social
1 Impasse des Billards
21120 TIL-CHÂTEL
899 050 199 RCS DIJON

En date du 25 Février 2023, l'associé unique a décidé à compter du même jour de :
Transférer le siège social qui était 1 Impasse des Billards 21120 TIL-CHÂTEL au 12 Rue François Mitterrand 21120 IS-SUR-TILLE,
Modifier l'objet social par adjonction des activités suivantes :
La création, l'acquisition et l'exploitation de fonds de commerce de mise à disposition d'espaces de travail et de réunion à destination d'entrepreneurs et de professionnels de santé;
La fourniture de toutes prestations de services de toutes natures liées aux besoins de ses clients pour exercer leurs activités (à l'exception de la domiciliation d'entreprises);
L'acquisition, la gestion, l'administration, la mise en valeur, la transformation, la location de tous immeubles ou biens immobiliers dans le cadre de son activité.Le dépôt légal sera effectué au RCS de Dijon.
Pour avis et mention.

AL23008989

COMMISSAIRE AUX COMPTES

ISOLE PLUS ENERGIES
SAS au capital de 20 640 euros
ayant son siège social
126, rue de la Pièce Léger
21160 MARSANNAY LA COTE
immat. 513 822 619 RCS DIJON

L'associée unique en date du 21/06/2023 a décidé de renouveler la société AUDITIS représentée par Yamna BENHADDA, dans ses fonctions de Commissaire aux Comptes titulaire et de ne pas procéder à la désignation d'un Commissaire aux Comptes suppléant, en application des dispositions de l'article L. 823-1, I, alinéa 2 du Code de commerce modifié par la loi n° 2016-1691 du 9 décembre 2016.

AL23008990

COMMISSAIRE AUX COMPTES

THIERRY ET PASCALE MATROT
Société par actions simplifiée
au capital de 500 000 euros
Siège social
12 rue de Martray
21190 MEURSAULT
429 460 066 RCS DIJON

Par assemblée du 20 juin 2023, les associés ont constaté que le mandat de la société KPMG, Commissaire aux Comptes, est arrivé à expiration et ont décidé de pas le renouveler ni le remplacer.
Pour avis

AL23008993

// DIVERS

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte en date du 07/07/2023 dressé par Me LORISSON, notaire à DIJON, M. Jean-Philippe PIAT, né le 04/10/1968 à STRASBOURG, et Mme Claire Raymonde Yvonne PIAT, née THOMAS, née le 26/03/1971 à DIJON, dmt ensemble 18 rue des Cottages, 21240 Talant, mariés le 22/06/1991 à TALANT, sous le régime de la séparation de biens suivant contrat de mariage établi reçu par Me MARION, notaire à DIJON, le 17 juin 1991, ont adjoint une société d'acquêts à leur régime de la séparation de biens (apports mobiliers et immobiliers par M. PIAT).
Les créanciers peuvent s'opposer à la modification dans les trois mois suivant la présente publication en l'étude de l'office notarial (1 Place de l'Europe-Simone Veil - 21000 DIJON) où domicile a été élu à cet effet, conformément à l'article 1397 alinéa 3 du Code civil.
Me LORISSON

AL23008959

AVIS

Appel à Candidatures du 10/07/2023
La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
MAVILLY-MANDELOT : Terres et terres à vigne AOC BHCB, COTEAUX BOURGUIGNONS Urbanisme : Zone An du PLU
70 a 96 ca
- Champs pertuis: ZC-73-78 - La goutte d or: ZC-27 - Les bottieres: ZC-56 - Les charbonnieres: ZC-68 - Les molieres: ZC-31
MELOISEY : Parcelles forestières, vergers, landes et prés. Les parcelles ZB 102 et 104 sont situées en AOC COTEAUX BOURGUIGNONS
Urbanisme : zone N du PLU : parcelles F 192, 354, 355, 356
zone A du PLU : parcelles ZB 102, 104 et ZE 31
35 ha 64 a 37 ca
- Bois de lichere: F-355-356 - Les barres: ZB-102-104 - Les creux mourand: F-192(B) - Montot: ZE-31 - Sur lichere: F-354
MESSIGNY-ET-VANTOUX : Parcelle forestière - Urbanisme : Zone N du PLU
1 ha 83 a 10 ca
- Grancey: AC-5
GEVREY-CHAMBERTIN :
Libre à l'exception de la vigne
Objectif : Maintien de l'occupant sur la vigne Maison d'habitation et dépendance avec cave, jardin et vigne sise en AOP Gevrey-Chambertin - Urbanisme : PLU parcelle AC120 : Zone Ap, parcelle AC119 : Zone Ap, Zone Nh, parcelle AC121 : Zone Nh
22 a 97 ca
- De la marie: AC-119(A)-119(BJ)-119(BK)-120-121 (avec bâtiments)
FIXIN, MARSANNAY-LA-COTE et PERRIGNY-LES-DIJON : Biens libres après récolte 2023
FIXIN: Terres - Urbanisme : Zone N du PLU
10 ha 29 a 03 ca
- Bois saint etienne: AH-42[2]
MARSANNAY-LA-COTE: Terres - Urbanisme: Zone A du PLU
2 ha 28 a 50 ca
- La raquette: ZB-25
PERRIGNY-LES-DIJON: Terres - Urbanisme : Zone A du PLU
16 ha 51 a 21 ca
- Au chemin de longvic: A-636 - Au patare: BE-165 - Au perray: B-39 - En charmois: A-566-1357[559] - En graviere: E-131-141 - Le chemin de domois: ZE-162[41](J)-162[41](K) - Les courtes plantes: E-647-653
- Les grandes courbes royes: E-420[211] ZA-9 - Les grandes loueres: A-1360[653]-1362[654] - Les petites combes royer: E-672-673-675-677
La SAFER Bourgogne-Franche-Comté (département 21) se propose de louer les biens fonciers suivants :
LONGVIC et PERRIGNY-LES-DIJON : Biens libres après récolte 2023
LONGVIC: Terres – Urbanisme : Zone A du PLU
1 ha 11 a 42 ca
- 'En la champagne': BZ- 22- 23
PERRIGNY-LES-DIJON : Terres – Urbanisme : Zone A du PLU
5 ha 61 a 04 ca
- 'Au chemin de longvic': A- 642- 643- 644- 647- 652 - 'Au pavillon': E- 684[607] - 'En graviere': E- 123- 124- 151- 536- 537 - 'L allee des tilleuls': B- 401[247]- 402[246]- 405[245]- 425[236]
- 'La luze': BD- 34 E- 638 - 'Les grandes courbes royes': ZA- 15 - 'Les grandes loueres': A- 661- 662- 1329[659]- 1332[660]- 1335[663]
La SAFER Bourgogne-Franche-Comté (département 21) se propose de louer les biens fonciers suivants, par bail SAFER :
LONGVIC: Biens libres après récolte 2023
Terres – Urbanisme : Zone A du PLU
4 ha 75 a 00 ca
- 'En la champagne': BZ- 43[31]
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 01/08/2023 à Safer Bourgogne-Franche-Comté, 11 rue François Mitterrand 21850 SAINT-APOLLINAIRE , Tél.: 0380789989 où des compléments d'information pourront être obtenus.
Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL23008965

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

DISSOLUTION

La société « DIPRALEX »,
Société par actions simplifiées unipersonnelle
au capital de 1 000,00 €uros
Siège social : 8, rue de Moutiers -
21460 CORSAINT
RCS : DIJON 853 797 892

L'assemblée générale extraordinaire, en date du 22 juin 2023, a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 22/06/2023 et sa liquidation amiable sous le régime conventionnel, conformément aux dispositions statutaires.
La société subsistera pour les besoins de la liquidation et jusqu'à la clôture de celle-ci.
Le lieu ou la correspondance doit être adressée et celui ou les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés, a été fixé : 8, rue de Moutiers à CORSAINT 21460 siège de la liquidation.
Il a nommé comme liquidateur, Monsieur PAYOT Charles, domicilié 8, rue de Moutiers - 21460 CORSAINT, en lui conférant les pouvoirs les plus étendus, dans le but de lui permettre de mener à bien les opérations en cours, réaliser l'actif, apurer le passif et répartir le solde entre les associés dans le respect de leurs droits.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de DIJON.
Le président

AL23008940

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Dénomination : ECOSUD INVESTISSEMENTS.
Forme : SC société en liquidation.
Capital social : 3435 euros.
Siège social : 37 Rue DU 18 DECEMBRE, 21700 NUITS-SAINT-GEORGES.
438975799 RCS de Dijon.
Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 23 juin 2023, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 23 juin 2023. Monsieur Christian JACQUARD, demeurant 37 rue du 18 Décembre 21700 Nuits St Georges a été nommé liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus.Le siège de la liquidation est au siège social, adresse où doit être envoyée la correspondance.
Pour avis.

AL23008715

CLÔTURE DE LIQUIDATION

EARL FEVRET, EARL en liquidation au capital de 100 585,86 €, siège social : Francheville, 21440 SAINT SEINE L'ABBAYE, 390 258 978 RCS DIJON, AG du 05/06/2023 : l'associé unique décide d'approuver le compte de liquidation, est déchargé de son mandat de liquidateur et prononce la clôture de la liquidation. Dépôt légal au RCS de DIJON. Pour avis

AL23008807

DISSOLUTION ANTICIPÉE

M.M.H.
Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège
6 route de Cîteaux
21700 BONCOURT LE BOIS
Siège de liquidation
6 route de Cîteaux
21700 BONCOURT LE BOIS
505 277 145 RCS DIJON

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31 décembre 2022 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Marc MOURLET, demeurant 6 route de Cîteaux, 21700 BONCOURT LE BOIS, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 6 route de Cîteaux, 21700 BONCOURT LE BOIS. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis. Le Liquidateur

AL23008890

DISSOLUTION

SCP CATHY FARNERT LABBE
Société Civile Professionnelle
d'Huissier de Justice
au capital de 95 234 Euros
Siège social
11 E rue Caumont Breon
21700 NUITS-SAINT-GEORGES
442 144 283 RCS DIJON

Aux termes d'une décision en date du 29 novembre 2022, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.
Madame Cathy LABBE, demeurant à NUITS-SAINT-GEORGES (21700) - 11 E rue Caumont Breon, associée unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé à NUITS-SAINT-GEORGES (21700) - 11 E rue Caumont Breon. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur

AL23008894

// CONSTITUTION

« MV2E »
Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 Euros
Siège social
6 rue de la Combe
21190 VOLNAY

Société en cours de constitution

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en du 3 juillet 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée.
Dénomination : MV2E
Siège : 6 Rue de la Combe 21190 VOLNAY.
Durée : quatre-vingt-dix-neuf (99) ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.
Capital : 10.000 Euros, constitué uniquement d'un apport en numéraire.
Objet : L'acquisition, la gestion de toutes valeurs mobilières, notamment par la prise de participation dans toute société ou groupement quel que soit son domaine d'activité ; L'animation et le contrôle des sociétés filiales ; L'exercice de tout mandat de direction ; L'exécution de toutes prestations de services en général.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Transmission des actions : Les transmissions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés, à l'exception des transmissions par l'associé unique.Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Président : Eric VORANGET, demeurant 6 rue de la Combe 21190 VOLNAY.
Directeur Général : Véronique GIGANDET demeurant 6 rue de la Combe 21190 VOLNAY.
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.
POUR AVIS
Le Président

AL23008887

GROUPE GP

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société par actions simplifiée présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination : GROUPE GP
Capital : 1 000 euros
Siège : 47 Cours du Parc 21000 DIJON
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation
au RCS
Objet : L'exploitation de tous établissements de danse, discothèque, cabaret, bar, bar à tapas ; L'organisation de tous spectacles et d'événementsmusicaux ; La restauration sous toutes ses formes,services de repas, restauration rapide.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription encompte de ses actions au jour de la décisioncollective.
Sous réserve des dispositions légales,chaque associé dispose d'autant de voix qu'ilpossède ou représente d'actions.
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : Monsieur Guillaume POINET, demeurant 47 Cours du Parc 21000 DIJON. La Société sera immatriculée au RCS de DIJON.
Pour avis, le Président

AL23008898

SARL NICEPHORE NOTAIRES
Notaires associés
14 rue de la Banque
71100 CHALON SUR SAONE

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me LORTHIOIS, Notaire associé membre de la SARL dénommée « NICEPHORE NOTAIRES » titulaire d'un Office Notarial à CHALON-SUR-SAONE (Saône-et-Loire), le 30 juin 2023, il a été constitué une société civile dénommée SCI AU REFGE DES GRUN, dont le siège social est fixé à SINCEY LES ROUVRAY (21530), De Courcelles Frémoy, Route départementale 9.
Le capital social est fixé à la somme de 203700 €. Les apports sont effectués en numéraire et par apport en nature :
1/ des biens immobiliers sis sur la commune de SINCEY-LES-ROUVRAY (21530), 1, route de Courcelles une propriété comprenant deux chalets et deux étangs et un terrain agricole en nature de bois-taillis cadastré section ZC numéro 10 pour 4 ha 65 a 40 ca et ZD numéro 54 pour 3ha 76a 28ca.
2/ et de biens mobiliers : douze combinaisons pour paintball, lave linge, poele à granules, équipement électroménager et vaisselle, literie et couettes, table et bancs en rondins de douglas, baby foot de marque petiot.
La société a pour objet : la détention, la gestion et l'organisation d'un patrimoine familial immobilier et mobilier détenu en jouissance, en usufruit, en nue-propriété ou en pleine-propriété.
La société est constituée pour une durée de 99 années.
Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.
Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 30 juin 2023 a été désigné en qualité de gérant pour une durée indéterminée Monsieur Emeric GRUNEVALD.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de DIJON.
Pour avis Le notaire.

AL23008900

SCI DES LIEUX-DITS
Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social
20 Rue de la Champagne
21640 FLAGEY ECHEZEAUX

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à FLAGEY ECHEZEAUX du 16 juin 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société Civile Immobilière ;
Dénomination sociale : SCI DES LIEUX-DITS ;
Siège social : 20 Rue de la Champagne, 21640 FLAGEY ECHEZEAUX ;
Objet social : - l'acquisition, la cession, la construction et la propriété de tous biens immobiliers, à usage d'habitation, professionnel, viticole, agricole, commercial ou industriel;

ANNONCES LÉGALES

- la mise en valeur, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous immeubles ainsi acquis ou édifiés, dont elle aura la propriété ou la jouissance ; - l'acquisition de terrains à bâtir afin de procéder à l'édification d'immeuble(s) à usage d'habitation, professionnel, viticole, agricole, commercial ou industriel, la location ou vente en totalité ou par fraction dudit immeuble ; - la prise de tous intérêts ou participations dans toutes sociétés ; - la Société pourra également consentir tout cautionnement et toute garantie même hypothécaire sur son patrimoine tant pour la réalisation de son objet social que pour le développement de l'activité économique réalisé directement ou indirectement par ses associés ; - éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société ; - et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société ;
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés ;
Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire ;
Gérance : Monsieur Nicolas ROUGET et Madame Cécile DURAND, demeurant 20 Rue de la Champagne – 21640 FLAGEY-ECHEZEAUX ;
Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas par une décision des associés représentant au moins les trois quarts des parts sociales.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.
Pour avis. La Gérance

AL23008907

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CHEVIGNY-EN-VALIERE (21200) du 28 juin 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée.
Dénomination sociale : CAP TP
Siège social : 2 Rue de la Déserte – 21200 CHEVIGNY-EN-VALIERE
Objet social : tous travaux de terrassement publics ou privés, de VRD et en général tous travaux ayant rapport à la voirie, l'assainissement, à l'adduction d'eau ainsi qu'à la pose de toutes canalisations, de fosses septiques, et en général tous travaux publics ; tous travaux d'aménagements extérieurs, réfection de cours, mise en forme de chemins, arrachage d'arbres et de haies ; l'achat, la vente, la prise en location de tout matériel, outillage, véhicule, machine, objet de toute nature nécessaires à la réalisation de l'objet social.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.
Capital social : 1.000 euros constitué uniquement par apports en numéraire.
Gérance : Monsieur Pascal CAPELLI demeurant 2 Rue de la Déserte – 21200 CHEVIGNY-EN-VALIERE.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.
Pour avis. La Gérance.

AL23008909

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à COURTIVON du 06/07/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle. Dénomination : CN Loc. Siège : 10 rue Champvaut 21120 COURTIVRON. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés. Capital : 1 000 euros. Objet : la sous-location immobilière professionnelle, la location meublée, la conciergerie, la blanchisserie, les prestations d'ameublement, de ménage seul, de gérance des différentes annonces liées à la sous-location. Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à : - la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ; - la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités ; - la participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ; - toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président : Monsieur Nicolas POTENTIER, demeurant 10 rue Champvaut, 21120 COURTIVRON. La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.
POUR AVIS Le Président

AL23008957

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à PASQUES du 05/07/2023 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société civile immobilière. Dénomination sociale : LUCINUS. Siège social : 1 rue de derrière l'Eglise, 21370 PASQUES. Objet social : - l'acquisition, la cession, la construction et la propriété de tous biens immobiliers, à usage d'habitation, professionnel, viticole, agricole, commercial ou industriel ; - la mise en valeur, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous immeubles ainsi acquis ou édifiés, dont elle aura la propriété ou la jouissance ; - l'acquisition de terrains à bâtir afin de procéder à l'édification d'immeubles à usage d'habitation, professionnel, viticole, agricole, commercial ou industriel, la location ou vente en totalité ou par fraction dudit immeuble ; - la prise de tous intérêts ou participations dans toutes sociétés ; - la Société pourra également consentir tout cautionnement et toute garantie même hypothécaire sur son patrimoine tant pour la réalisation de son objet social que pour le développement de l'activité économique réalisé directement ou indirectement par ses associés ; - éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société ; - et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire. Gérance : Monsieur Vincent MOUTAULT, demeurant 1 rue de derrière l'Eglise 21370 PASQUES. Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas. Agrément obtenu à l'unanimité des associés. Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de de Dijon.
Pour avis. La Gérance

AL23008983

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à NOLAY (21340) du 15 mars 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société d'exercice libéral à responsabilité limitée,
Dénomination sociale : CABINET LECLERCQ-MONTUELLE,
Siège social : 1 rue du Docteur Lavirotte, 21340 NOLAY,
Objet social : l'exercice de la profession de médecin,Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés,
Capital social : 1 000 euros,
Gérance : M. Victor LECLERCQ, demeurant à BEAUNE (21200) – 40 rue du Faubourg Bretonnière et, Mme Charlotte MONTUELLE, demeurant à BEAUNE (21200) – 40 rue du Faubourg Bretonnière, ont été nommé gérants.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.
Pour avis
La Gérance

AL23008999

NIÈVRE

// MODIFICATION

MODIFICATIONS

LA BANDE À JJ

SARL au capital de 500€
Siège social : 10 rue Mohler
58000 NEVERS
RCS 793 582 503 NEVERS

L'AGE du 14/06/2023 a décidé de :
- transférer le siège social au 12 rue Gustave Mathieu 58000 NEVERS
- nommer gérant : M TEDESCHI Pascal, 12 rue Gustave Mathieu 58000 NEVERS en remplacement de M JADOT Claude Mention au RCS de NEVERS

AL23008939

AVIS DE MODIFICATION

AY AUTO

SASU au capital : 100 €.
156 Rue des Courlis,
95100 Argenteuil
RCS:882460108 dePONTOISE

Le 15/06/2023 L'associé décide le Transfert du siège social au 4 Boulevard Léon Blum 58000 Nevers ; fin des fonctions de président de AISSOU Yanis ; Nomination en tant que président de VIGNION Justine – 4 Bd LéonBlum 58000 Nevers ; Modification au RCS de NEVERS

AL23008690

CHANGEMENT DE PRÉSIDENT

Dénomination sociale : EMMY COIFFURE MIXTE
Forme : SASU
Siège social : 3, rue du Grand Marché à CLAMECY 58500
Capital social : 1 000 €uros
R.C.S. NEVERS: 951 660 224
Par décision de L'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 30 JUIN 2023, il a été pris acte de la nomination de Madame ATI Sonia, demeurant 60 rue de la Thérouanne à COMBS-la-VILLE, en qualité de nouvelle Présidente, à compter du 30 JUIN 2023, pour une durée indéterminée, en remplacement de Madame MOUTREIB Rahima, Présidente démissionnaire.
Mention en sera faite au RCS de NEVERS.

AL23008921

CHANGEMENT DE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le 24.5.2023 l'associé unique de la SAS LES FORGES DU MORVAN au capital 50.000 euros, siège social à LUZY (58170) Route de Toulon, 412 264 111 RCS NEVERS, a nommé un directeur général.
ANCIENNE MENTION PUBLIEE : DG : néant ; NOUVELLE. MENTION : DG : M. Sergio DA SILVA MATOS demeurant à. CHAMPAGNE SUR-SEINE (77430) 64, rue Grande

AL23008914

DÉMISSION DE CO-GÉRANT

SARL Holding MVDL
Société à Responsabilité Limitée
au capital de 10 000 €
Siège social : ZI Le Tremblat
3, Allée du Tremblat
58200 COSNE COURS SUR LOIRE

953 322 401 RCS NEVERS

Aux termes d'un acte ssp du 28/06/2023 il a été pris acte de la démission de M. Nicolas TOUFFET de ses fonctions de co-gérant à compter du 30/06/2023. M. Arnaud CROTTET-FIGEAT demeure seul gérant à compter du 01/07/2023.

AL23008938

CHANGEMENT DE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Le 30.6.2023, l'associé unique de la SAS TEXYS. INTERNATIONAL au capital 552.000 euros, siège social VARENNES VAUZELLES (58640) Rue Edouard Branly, 490 935 756 RCS NEVERS, a constaté l'expiration du mandat du Commissaire aux comptes et a nommé un nouveau Commissaire aux comptes. ANCIENNE MENTION PUBLIEE : CAC : SARL CHD AUDIT AUVERGNE-RHONE-ALPE sise à MONTLUÇON (03100) 40, Av du Gl de Gaulle - NOUVELLE MENTION : CAC : CHD AUDIT VAL DE LOIRE sise à ORLEANS (45000) 51-55, bld de Châteaudun.

AL23008941

DÉMISSION DE CO-GÉRANT

BOULANGERIE PATISSERIE LECOMTE

SARL au capital de 7 500 euros
4 Rue de la Tuilerie
58400 CHAULGNES
803 294 347 RCS NEVERS

Démission cogérante + Transfert siège social. Délibération des 14 et 15.06.2023 : La collectivité des associés a pris acte de la démission de la cogérante, Mme Angeline LANTIER, au 15.06.2023, M. Nicolas LECOMTE restant seul gérant a décidé de transférer le siège social 2 Place Saint-Pierre 58400 LA CHARITE SUR LOIRE à compter du. 15.06.2023.
L'article 4 des statuts a été modifié.
La Gérance

AL23008967

MODIFICATION DE DIRIGEANTS

BOULANGERIE LANTIER

SARL au capital de 2 500 euros
258 Avenue de la République
58600 GARCHIZY
851 655 316 RCS NEVERS

Délibération des 14 et 15.06.2023 : La collectivité des associés a pris acte de la démission du cogérant, M. Nicolas LECOMTE, au 15.06.2023, Mme Angeline LANTIER restant seule gérante a décidé de remplacer à compter du 15.06.2023, la dénomination. sociale «BOULANGERIE PATISSERIE LECOMTE 2» par « BOULANGERIE LANTIER» et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.
La Gérance.

AL23008973

MODIFICATIONS DES STATUTS

DMN distralim

société à responsabilité limitée
au capital de 10.000 euros
siège social
au 9 rue Dunant 21000 DIJON
853802031 R.C.S DIJON.

Aux termes d'une délibération en date du 01 juillet 2023 , la collectivité des associés a décidé le transfert d'adresse du siège social au 6 rue du 19 mars 21600 LONGVIC.
La collectivité des associés a pris également acte de la démission de madame ZEROUROU Houria de ses fonction de co- gérant à compter du 01 juillet 2023 et a décider de ne pas procéder à son remplacement.
Pour avis

AL23008998

// GÉRANCE

16 HUGO NOTAIRES
BRUCHON - de VREGILLE - CHANUT
Société Civile Professionnelle
« Romain BRUCHON,
Clémentine COURLET de VREGILLE
et Maximilien CHANUT,
notaires associés »,
titulaire d'un Office Notarial à DIJON,
16, avenue Victor Hugo

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte reçu par Me CHANUT, notaire à DIJON, le 30/06/2023, enregistré à DIJON, le enregistré au SPFE de DIJON 1, le 7/07/2023 dossier 2023 00034339 référence 2104P01 2023 N 01 548,
I - La location-gérance du fonds de commerce de sabotier, vente de souvenirs, construction et importation de chalets, flocage de sapins et contenant en bois, exploité à GOULOUX (58), Le Bourg, et connu sous le nom « SABOTERIE MARCHAND », consentie par Mr Alain MARCHAND demeurant à GOULOUX (58), Metz Garnier, à la société MARCHAND PERE ET FILS, SARL au capital de 10.000 €, siège à GOULOUX (68), Le Bourg, RCS NEVERS 501 300 214, anciennement dénommée « SARL LES ETABLISSEMENTS MARCHAND », a pris fin à la date du 30/06/2023.
II - Mr Alain Georges Paul MARCHAND, demeurant à GOULOUX (58), Metz Garnier RCS NEVERS 320 386 378, né à AUTUN (71) le 21/05/1961,
A été cédé la société ETS MARCHAND, SARL au capital de 530.000 €, siège : GOULOUX (58), Metz Garnier, RCS NEVERS 849 265 954,
Un fonds de commerce de sabotier, vente de souvenirs, construction et importation de chalets, flocage de sapins et contenant en bois sis à GOULOUX (58), Le Bourg, connu sous le nom commercial « SABOTERIE MARCHAND ».
Moyennant le prix de QUATRE CENT SOIXANTE DIX HUIT MILLE EUROS (478.000€), s'appliquant pour 120.000 € aux éléments incorporels et pour 358.000 € aux matériels, mobiliers et agencements, payé comptant.
Entrée en jouissance a été fixée au 30/06/2023.
Oppositions chez Me CHERAMY, notaire à NEVERS, 3 rue Henri Barbusse, dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales.
Pour insertion - Me CHANUT.

AL23008987

// VENTE AUX ENCHÈRES

Notaires

Office Notarial du Val Charitois
Notaires associés
Siège
37 ter avenue Maréchal Leclerc
BP 47
58402 La Charité sur Loire Cédex

VENTE DE PARCELLES BOISÉES

Conformément aux dispositions de l'article L.331-19 du Code forestier avis est donné de la vente des biens ci-après :
Commune de MOUSSY (58700), trois parcelles figurant au cadastre :
Section C n°459, lieudit «Bois de Cresne», pour une contenance de 15a 30ca,
Section ZL n°46, lieudit «Les Petites Mouillères», pour une contenance 28a 46ca à prendre dans une parcelle de 54a 30ca (BND)
Section ZL n°53, lieudit «Les Petites Mouillères», pour une contenance de 15a à prendre dans une parcelle de 46a 60ca (BND).
Moyennant le prix de 3.000,00€ payable comptant à la signature de l'acte outre la provision sur frais d'acquisition.
Le droit de préférence est applicable uniquement aux propriétaires contigus des parcelles vendues, qui pourront faire connaître leur intention d'exercer leur droit de préférence aux prix et conditions ce pendant un délai de 2 mois, à compter de l'affichage en mairie, soit à compter du 04 juillet 2023, par lettre recommandée avec avis de réception ou par remise contre récépissé à Maître Julie MICHELOT, Notaire à LA CHARITE SUR LOIRE (58400), 37 Ter avenue Maréchal Leclerc, qu'il exerce son droit de préférence dans les conditions de l'article précité.

AL23008910

// DIVERS

MODIFICATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nouvelle Imprimerie Laballery
SCOP SA à capital variable
Siège Social : allée Louis Blériot
58500 CLAMECY
RCS CLAMECY : B 392 607 545
Renouvellement annuel des membres du Conseil d'Administration
Aux termes d'une délibération en date du samedi 17 juin 2023,
L'Assemblée Générale Ordinaire a :
Elu comme Administrateur :
- Madame Corinne DAUDET, épouse RICHARD, 6 rue du Bourbasson – 58500 SURGY ;
- Madame Emilie SAGNELONGE, 4 rue du Bois Noir – 58210 LE PETIT DAVION ;
- Madame Chrystèle GRALL, épouse ROUMY, 5, rue Vieille – 58500 BILLY sur OISY.
Renouvelé les mandats d'Administrateurs de :
- Monsieur Bruno COQUARD, Le Champ des Prés – 58500 CHEVROCHES ;
- Monsieur Frédéric FERREIRA, 2 rue Emile Rebouleau – 58500 CLAMECY;
- Monsieur Cédric VALLERY, 2 rue du Lavoir – 58500 MOULOT.
Pris acte de la démission du mandat d'Administrateur de :
- Madame Karine AUDEBERT, épouse LECLERC, Roussy – 58460 CORVOL L'ORGUEILLEUX
- Monsieur Jonathan REANT, 3 Impasse Amédée – 58190 LEZ-CUZY
Le Conseil d'Administration est composé de 12 membres.
Pour avis
David PERRAIN Président

AL23008928

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL

Suivant testament olographe en date du 2 décembre 2014, M. Claude Marc Pierre BREJAUD, retraité, demeurant à GIRY (58700) 6 rue des Justices Gipy, né à PARIS (75012) le 4 décembre 1932, veuf de Madame Viviane Françoise BARRAUD et non remarié, est décédé à SAINT-BONNOT (58700) le 17 février 2023, a consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Valérie CLERGET, Notaire Associé à LA CHARITE SUR LOIRE (58400), le 4 juillet 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Valérie CLERGET, Notaire Associé à LA CHARITE SUR LOIRE (58402), 37 ter Avenue Maréchal Leclerc, BP 47, référence CRPCEN 58051, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de NEVERS (5800) de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

AL23008913

AVIS DE SAISINE

Par testament olographe du 11 avril 2001, déposé au rang des minutes de Me Elvira DIAS-SOUVANT, notaire associé à CORBIGNY (58800), suivant procès-verbal de description en date du 06 juillet 2023, Madame Brigitte Juliette Marie Paule LAMEY ayant demeuré à CORBIGNY (58800), 11, rue d'Augenay, née à SEINE-PORT (77240), le 28 juin 1949,célibataire, décédée à AUXERRE (89000), le 25 mars 2023, a institué des légataires universels. Les oppositions devront être adressées à Me Elvira DIAS-SOUVANT, notaire associé à CORBIGNY, 22 Avenue du Champ de Foire, en charge du règlement de la succession, dans le délai d'un mois à compter de la date de réception de l'expédition du procès-verbal de dépôt et d'ouverture dudit testament au greffe du Tribunal Judicaire de NEVERS.
Pour avis : Me Elvira DIAS-SOUVANT

AL23008952

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NEVERS

Extrait des minutes du greffe

Date du jugement du Tribunal de Commerce de Nevers : 3 juillet 2023.GARNIER GILLES LAURENT.14 rue Amiral de Boissoudy 58200 Cosne cours sur loire.RM 510 512 502. Activité : Coiffure.Jugement prononçant la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 01 Avril 2023, désignant liquidateur SELARL JSA en la personne de Me Aurélie LECAUDEY 14, avenue Marceau - 58000 Nevers . Les créances sont à déclarer, dans les deux mois de la présente publication, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique à l'adresse https://www.creditors-services.com.

AL23008922

Date du jugement du Tribunal de Commerce de Nevers : 3 juillet 2023.FILIPOV NEDYALKO.3 avenue Saint Just 58000 Nevers.Activité : Services de soutien à l'exploitation forestière.Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL JSA en la personne de Me Aurélie LECAUDEY 14, avenue Marceau - 58000 Nevers .

AL23008923

Date du jugement du Tribunal de Commerce de Nevers : 3 juillet 2023.MATHIEU JEAN-CLAUDE.2 rue de Bel Air 58470 Magny-cours.Activité : Travaux de peinture et vitrerie.Jugement prononçant la résolution du plan de redressement et la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 21 Février 2023 , désignant liquidateur SELARL JSA en la personne de Me Aurélie LECAUDEY 14, avenue Marceau - 58000 Nevers . Les créances sont à déclarer, dans les deux mois de la présente publication, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique à l'adresse https://www.creditors-services.com à l'exception des créanciers admis au plan qui en sont dispensés.

AL23008924

Date du jugement du Tribunal de Commerce de Nevers : 3 juillet 2023.SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE PARAPHARMACIE DU FLEURON.2 Rue Jacques Duclos 58640 Varennes-Vauzelles.RCS Greffe de Nevers 914 432 786.Activité : Commerce de détail de parfumerie et de produits de beauté en magasin spécialisé.Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL JSA en la personne de Me Aurélie LECAUDEY 14, avenue Marceau - 58000 Nevers .

AL23008925

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016
Suivant testament olographe en date du 19 février 2018,Madame Jeannine Joséphа **SZUTELBACH**, en son vivant retraitée, demeurant à COULANGES-LES-NEVERS (58660) 29 rue Verte.
Née à SIGNY-LE-PETIT (08380), le 30 octobre 1930.
Veuve de Monsieur Guy **POINGT** et non remariée.
Non liée par un pacte civil de solidarité.
De nationalité française.
Résidente au sens de la réglementation fiscale.
Décédée à NEVERS (58000) (FRANCE), te 18 juin 2023.
A consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Thibaut MARIE, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle dénommée «SCP MARTIN& MARIE», titulaire d'un Office Notarial dont le siège est à NEVERS (58000), 1 Rue Saint Martin, le 6 juillet 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Thibaut MARIE, notaire à NEVERS 1 rue Saint Martin, référence CRPCEN : 58002, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de NEVERS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

AL23008954

SELAS PIERRE JOURDIER –
MARIE CHERAMY –
JEAN-CHARLES REROLLE
Notaires associés
3, rue Henri Barbusse
58000 NEVERS

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Aux termes d'un acte reçu par Maître Céline ROUMIER Notaire au sein de la Société d'exercice libéral par actions simplifiée Pierre JOURDIER Marie CHERAMY et Jean-Charles REROLLE, Notaires associés à NEVERS 3, rue Henri Barbusse, le 7juillet 2023, à la requête des époux ci-après identifiés, contenant :
CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL
à la requête de :
Monsieur Thomas Philippe BEAUCAMPS et Madame Alicia Josée Francisca Roberte SANCHEZ NUNEZ, demeurant ensemble à LA GUERCHE SURL'AUBOIS (18150), 22, rue de la Libération,
Nés savoir :
Monsieur BEAUCAMPS à NEVERS (58000) le 9 février 1988,
Madame SANCHEZ NUNEZ à NEVERS (58000) le 27 juin 1985.
Mariés à VARENNES-VAUZELLES (58640) le 12 septembre 2015.
Lesquels, faisant usage de la faculté offerte par l'article 1397 du Code civil, ont convenu dans l'intérêt de la famille, de changer entièrement de régime matrimonial.
Ils ont déclaré adopter pour l'avenir le régime de la séparation de biens, tel qu'il est établi par les articles 1536 à 1543 du Code civil.
Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte decommissaire de justice à Maître Céline ROUMIER, notaire à NEVERS (58000), 3, rueHenri Barbusse.
En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial à M. le juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent.
Pour avis, Le Notaire

AL23008981

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

DISSOLUTION

AUVERGNE RECRUTEMENT MEDICAL ET PARAMEDICAL CONSEIL

SASU au capital de 100 euros
Siège social
1 place de l'Eglise
58240 CHANTENAY ST IMBERT
SIREN 903 715 142 RCS de Nevers

Par décision en date du 01/06/2023, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la société AUVERGNE RECRUTEMENT MEDICAL ET PARAMEDICAL CONSEIL à compter du 01/06/2023. Madame ROBERT-DANTHONY Louise, demeurant 17 Ruedes Minimes 63000 CLERMONT FERRAND, a été nommée liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé à l'adresse du liquidateur, 17 Rue des Minimes 63000 CLERMONT FERRRAND.
Mention en sera faite au RCS de Nevers
Pour avis.

AL23008893

DISSOLUTION

IMP.COM

Groupement d'intérêt économique
au capital de 1.200 €
Siège : 1414 B RUE LA FAYETTE
58200 COSNE COURS SUR LOIRE
433766466 RCS de NEVERS

Par décision de l'AGE du 30/11/2020, il a été décidé la dissolution anticipée de la société, nommé liquidateur M. POUSSIERE MARC 59 Chemin des Vignes Sainte Brigitte 58200 COSNE COURS SUR LOIRE , et fixé le siège de liquidation à l'adresse du liquidateur la correspondance et tous actes et documents seront adressés au 59 Chemin des Vignes Sainte Brigitte 58200 COSNE COURS SUR LOIRE.
Mention au RCS de NEVERS.

AL23008932

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

DENOMINATION : LA POZE.
FORME : Société par actions simplifiée.
CAPITAL : 1 000 euros.
SIEGE : Technopole du Circuit Lieu-dit Le Chauma 58470. MAGNY-COURS (France).
OBJET : Vente de plats à emporter en libre-service.
DUREE : 99 ans.
AGREMENT : Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable donné par décision collective des associés.
ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives. Chaque. action donne droit à une voix.
PRESIDENT : Monsieur Vincent MECHIN demeurant 6 Impasse des Mariniers 18150 CUFFY.
IMMATRICULATION : au RCS de NEVERS.

AL23008889

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 12 juin 2023, il a été constitué une SASU présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : SAS BARBER CLAMECY.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 500 €uros.
Siège social : 20, rue JEAN JAURES à CLAMECY 58500.
Objet social : . La coiffure homme, barbier; et la vente de tous produits et accessoires rattachés à l'activité. L'achat, la vente en gros, demi-gros, détail de tous produits, petits matériels, et mobilier se rapportant à l'activité de coiffure et activités annexes et connexes, ventes d'accessoires de mode, de produits de beauté et parfumerie, Export des produits attachés à l'objet social ; l'achat, la vente, l'exploitation ou la concession sous toutes ses formes de toutes marques, brevets, modèles ou autres droits de même nature se rattachant à l'objet social.
Durée : 99 années à compter de son immatriculation à la chambre de commerce et des sociétés.
Présidence : ATIS Sonia, demeurant 60, rue de la Thérouanne à COMBS-la-VILLE.
Immatriculation : au registre du Commerce et des sociétés de NEVERS.
La Présidente.

AL23008920

« ATOUTS SPORT »
Société par actions simplifiée
Au capital de 2 000 euros
Siège social
6 rue du Point de Vue
L'Huis du Bout, 58140 BRASSY
R.C.S NEVERS

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BRASSY du 4 juillet 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée.
Dénomination : ATOUTS SPORT.
Siège : 6 rue du Point de vue - L'Huis du Bout, 58140 BRASSY.
Durée : zéro ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.
Capital : 2 000 euros.
Objet : Agent commercial dans le textile

ANNONCES LÉGALES

;Conception, et prototypage dans le textile ;Gestion de production de pièces textiles ;La participation directe ou indirecte de la Société, par tous moyens, dans toutes opérations pouvant se rapporter à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, de souscriptions ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement ;Et plus généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus, ou à tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser son développement ou son extension.Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Président : Je soussigné Alain, Gilbert, Daniel BRESSION, Né le 07 novembre 1946 à Fontenay-sous-Bois De nationalité française Demeurant 6 rue du Point de Vue – L'Huis du Bout – 58140 BRASSY.
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de NEVERS.
POUR AVIS Le Président

AL23008912

AVIS DE CONSTITUTION

Par un acte du 01/07/2023 il est constitué une société par actions simplifiée dénommée ISOBOIS au capital de 10 000 € ayant son siège à Varennes-Vauzelles (58640), 19 route de Paris pour une durée de 99 ans. Son objet est traitements des couvertures, traitements des façades, traitement de charpente, isolation, assainissement des murs, ventilation, habitation, rénovation de l'habitat. Aucune restriction n'existe en matière d'admission aux assemblées et de droit de vote. La cession d'actions à un tiers non actionnaire est soumis à l'agrément de l'assemblée à la majorité simple, le cédant ne pouvant prendre part au vote. Le mandat de Président est confié à M. Hervé COLINOT. La société sera immatriculée au RCS de NEVERS.
Pour avis : M. Hervé COLINOT

AL23008936

AVIS DE CONSTITUTION

ASSP en date à NEVERS du 05/07/2023, constitution d'une SARL dont la dénomination sociale est DS GRESSOT, au capital de 1 000 euros, dont le siège social est 2223 Avenue de Paris 58320 POUGUES-LES-EAUX, ayant comme objet en France et à l'Etranger bar, salon de thé, brasserie, sandwicherie, snacking à consommer sur place ou à emporter, par e-commerce ou encore livraison à domicile ; dépôt de pains, vente de pâtisseries, viennoiseries, biscuits, confiserie, chocolaterie, glaces et autres; vente de journaux, de tous types de produits régionaux et artisanaux ; relais colis ; location de salles ; bimbeloterie, jeux électroniques et autres, loterie ; organisation de soirées à thèmes, de spectacle, de concerts, de réception et toutes manifestations se rapportant directement ou indirectement à cet objet, créée pour une durée de 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS.
Gérance: David GRESSOT, dt 2223 Avenue de Paris 58320 POUGUES-LES-EAUX. Immatriculation de la Société au RCS de NEVERS.
Pour avis. La Gérance

AL23008948

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 30/06/2023, il a été constitué une SCI dénommée: BMMP
Objet social : L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, la vente de tous immeubles et biens immobiliers, toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil
Siège social : 13 Impasse Bellevue 58000 NEVERS
Capital : 100 euros
Gérance : Barbara PESCAGLINI demeurant 13 Impasse Bellevue 58000 NEVERS
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NEVERS
Pour avis.

AL23008976

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 07/07/2023, il a été constitué une SAS présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : GP AUTOS
Siège : 320 Route des Varennes, 58240 CHANTENAY ST IMBERT
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NEVERS
Capital : 5 000 euros
Objet : l'entretien, la réparation, la carrosserie, la peinture, le débosselage, le remplacement de pneumatiques et pare-brise de tous véhicules automobiles et la mécanique de tous véhicules ; le commerce de tous équipements et pièces détachées, lubrifiants et produits d'entretien ; l'achat et la vente de tous véhicules automobiles neufs ou d'occasion,
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : Monsieur Pascal GAILLARD demeurant Pont Charrot, 58240 CHANTENAY ST IMBERT
POUR AVIS

AL23008984

YONNE

// MODIFICATION

TRANSFORMATION

SNC LE DEPART

en cours de transformation en SARL
Au capital de 305 000€
Siège social : 35, avenue de Vauban
89100 SENS

TRANSFORMATION DE LA SOCIETE - TRANSFERT SIEGE - MODIFICATION OBJET ET DENOMINATION

L'AGE,en date du 01/12/2022 statuant aux conditions prévues par la loi et les statuts, a décidé la transformation en SARL à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société est désormais « PHOENIX ». Son objet social est désormais : - La prise de tous intérêts et de toutes participations par tous moyens, apports, souscription, achats d'actions, d'obligations et tous droits sociaux dans toutes sociétés et toutes entreprises ;- La gestion, le contrôle, l'administration et la mise en valeur de ces participations ;- Les prestations de services d'ordre financier et administratif, techniques, de contrôle de gestion, politique, commerciale, comptable, études et conseils à ses filiales et à toutes entreprises ;- La gestion de son patrimoine,- La gestion locative, et plus généralement toute opération de gestion immobilière,- L'achat, la vente, l'échange, la location ou la sous-location, saisonnière ou non, en nu ou en meublé d'immeubles bâtis ou non bâtis, - L'achat, la vente ou la location-gérance de fonds de commerce,- Les activités de pressing, nettoyage à sec, blanchisserie, teinturerie de détail, retouches sur vêtements, et toute activité connexe,- L'activité de lavage automobile, l'exploitation de centre automatiques de lavage et de nettoyage de véhicules, et toute activité connexe. Son siège est désormais fixé 34 Route de Fontaines 89150 SAINT VALERIEN. Sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés. Le capital social reste fixé à la somme de 305 000 €, divisé en 100 parts de 3 050 €. Sous sa nouvelle forme, la Société est gérée par M. Julien HAMANI, demeurant Route de Fontaines 89150 SAINT VALERIEN. Mention sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de SENS. Pour avis -La Gérance

AL23008636

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

ETOILE TAXIS

SARL au capital de 8 000 €
Siège social : Chemin de Vaudouard les Giltons
89500 VILLENEUVE-SUR-YONNE
753 030 253 RCS SENS

Aux termes d'une délibération en date du 02/05/2023, l'AGE a décidé d'étendre l'objet social à l'activité de transport de personnes avec des véhicules n'excédant pas 9 places conducteur compris, et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts. Pour avis -La Gérance

AL23008704

NON DISSOLUTION

L'EFFET DIVERS – SARL- 4000€- 3 Grande Rue - 89144 LIGNY-LE-CHATEL- 903 156 909 RCS AUXERRE – AGM 30/06/2023 statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société. Pour avis. La Gérance

AL23008868

MODIFICATION DU CAPITAL

ALBANE

Société civile immobilière
au capital de 250 000 euros
Siège social
32 Rue Saint Martin
89200 LUCY LE BOIS

RCS AUXERRE 794 669 143

Aux termes d'une assemblée générale mixte ordinaire et extraordinaire en date du 30 avril 2023, il a été décidé de réduire le capital de la société pour le ramener de DEUX CENT CINQUANTE MILLE EUROS (250.000 €) à QUATRE VINGT SIX MILLE EUROS (86.000 €) par réduction de la valeur nominale des 2.500 parts sociales qui le composent de 100 € à 34,40 €.
Les articles 7 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence.
Pour avis

AL23008881

CHANGEMENT DE GÉRANT

EARL MICHEL MASSÉ

EARL au capital de 393 500 000 €
Siège social
3 rue Saint Jacques
89800 LIGNORELLES
810 259 275 RCS AUXERRE

L'AGE du 01/07/2023 a nommé M. Antoine MASSÉ, demeurant LIGNORELLES (Yonne), 3 rue Saint Jacques, aux fonctions de gérant.
Pour avis, la gérance.

AL23008886

S.J.B.
Société d'Avocats

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

EARL DE L'ERMITAGE SAINTE-VAUBOURG

Exploitation Agricole à responsabilité limitée
au capital de 148 600 euros
Siège social
Chemin de Valvan - 89800 CHABLIS
788 534 329 RCS AUXERRE

Aux termes d'une délibération en date du 3 juillet 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé d'étendre l'objet social à l'activité de transport public routier de personnes au moyen de petits trains routiers touristiques et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.

AL23008888

CHANGEMENT DE GÉRANT

HEDOU FUNERAIRE

SARL au capital de 228 600 euros
Siège social
4 rue de Chenevrières des Maraults
89570 TURNY
483 634 473 RCS SENS

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 17 mars 2023, Monsieur Sosthène BERNARD demeurant 10 place de la mairie - 89570 TURNY a été nommé gérant de la société en remplacement de Madame Maud HEDOU et ce, à compter du 17 mars 2023.
Pour avis,

AL23008897

MODIFICATION DU CAPITAL

Le 5.5.2023, les associés de la SARL GOULLEY - COIMBRA. Travaux publics - GCTP au capital de 7.500 euros, siège. social à LIGNY-LE-CHATEL (89144) Les Prés Bords, 478 523 541 RCS AUXERRE, ont décidé de réduire le capital social par voie de rachat de 75 parts. Aux termes d'un procès-verbal établi le 30.6.2023, le gérant a constaté que la réduction de capital ainsi décidée se trouve définitivement réalisée à cette même date et qu'en conséquence, le capital est réduit de 3.750euros. Le même jour, l'associé unique a décidé d'augmenter le capital de 96.250 euros en prélevant ladite somme sur le compte report à nouveau, par voie de création de 2.000 parts nouvelles. Aussi le capital a été porté à 100.000 euros. Ancienne mention publiées: capital : 7.500 euros - Nouvelle mention : capital: 100.000 euros.

AL23008906

AVIS DE MODIFICATIONS STATUTAIRES

Le 25 juin 2023, les associés de la Société HOLDING BFA, société par actions simplifiée au capital de 699 994 €, immatriculée au RCS d'Auxerre sous le numéro 881518914, dont le siège social est sis 13bis, rue d'Egleny, 89000 AUXERRE, représentée par son Président, Monsieur Karim BOUCHROU, ont adopté les deux modifications statutaires suivantes :
- Changement de dénomination sociale ;
- Nouvelle adresse du siège social.
A compter du 1er juillet 2023, la nouvelle dénomination de la Société HOLDING BFA sera GALAXIE PACK SERVICES.
Le nouveau siège social de la société est fixé, à compter du 3 juillet 2023, au 15 place du Maréchal Leclerc 89000 Auxerre.
Les statuts modifiés ont été déposés au RCS du Tribunal de commerce d'Auxerre.
Pour Avis,
La présidence.

AL23008929

NOMINATION DE CO-GÉRANT

ASSURANCES PREVOYANCE

SARL au capital de 2000 €
Siège Social : 9 Boulevard Maupeou
89100 SENS
539483677 RCS de SENS

Par AGO du 20/06/2023, il a été décidé de nommer nouveau co-gérant M. MINOIS Florian demeurant 26 Rue des Francs Bourgeois 89100 SENS à compter du 20/06/2023.
Mention au RCS de SENS

AL23008943

NOMINATION CO-GÉRANCE MME CHARLET (SCI LA PAVETTERIE)

SCI LA PAVETTERIE

Société civile immobilière
Au capital de 1.000,00 euros
2 Chemin des Vignes de la Côte
89510 VERON
RCS 837 570 126 SENS

Suivant l'assemblée générale en date du 05/07/2023, il a été pris acte de la nomination de Madame RIBEROLLE épouse CHARLET Jeannie, Christiane, Jacqueline demeurant 2 Chemin des Vignes de la Côte 89510 VERON Avec effet au 05/07/2023
De sorte que la gérance est désormais assurée par Monsieur et Madame Pierre CHARLET Demeurant 2 Chemin des Vignes de la Côte 89510 VERON.
La modification des statuts sera faite en conséquence au RCS DE SENS.
Pour avis,
Le Notaire

AL23008946

BFME CONSEIL
52 Rue Dajot
77000 Melun
expertcomptable@bfmeconseil.frT

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

Dénomination : SCI DU 13 RUE JACQUES TAVEAU.
Forme : SCI.
Capital social : 1524,49 euros.
Siège social : 2 rue du Tau, 89100 SENS.
349261602 RCS Sens.
Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 1 juillet 2023, les associés ont décidé, à compter du 1 juillet 2023, de transférer le siège social à 225 rue Ferdinand Buisson, 30290 Laudun l'Ardoise.
Radiation du RCS Sens et immatriculation au RCS de Nimes.

AL23008951

FIDUCIAL
SOFIRAL

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

GO'LAV

Société à responsabilité limitée
au capital de 35 380 euros
Siège social : 6 route de Tonnerre
89700 SERRIGNY
RCS AUXERRE 330 294 281

Aux termes d'une décision en date du 29 juin 2023, l'associé unique a décidé :
- de transférer le siège social du 6 route de Tonnerre, 89700 SERRIGNY au 8 rue du Four 89700 CHENEY à compter du 29 juin 2023, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis
La Gérance

AL23008953

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

Dénomination : SCI CAHRTIER.
Capital : 30 489.80 euros.
RCS N°: 419 931 027.
Suivant la délibération de l'AGE en date du 26 juin 2023, il a été décidé de transférer le siège social du :
Le Moulin de la Forge - 89120 SAINT MARTIN SUR OANNE.
au :
151 route de Royan – 17132 MESCHERS SUR GIRONDE.
à dater du 26 juin 2023.
Gérant : Madame Jacqueline BEYELER épouse CHARTIER demeurant au 151 route de Royan – 17132 MESCHER SUR GIRONDE.
Le dépôt légal sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de LA ROCHELLE et mention sera faite au RCS de SENS.

AL23008980

MODIFICATIONS DES STATUTS

GFA DE BEAULIEU

Lors de l'assemblée générale extraordinaire du 8 octobre 2022, les associés ont adopté les résolutions suivantes :
1°) le remplacement de Monsieur Philippe BILLARD, gérant démissionnaire, par une cogérance assurée par
Madame Marie Elise ANCEL, membre associé et par
Monsieur Philippe BILLARD, membre associé
2°) le transfert du siège social sis Lieudit Les Petits Pages, Villefranche 89120 CHARNY OREE DE PUISAYE au 1, Lieudit Beaulieu, Villefranche 89120 CHARNY OREE DE PUISAYE
La société sera immatriculée au RCS de Sens.

AL23009001

// GÉRANCE

Notaires

Laurent FRANCIN,
Stéphanie FAIVRE FRANCIN &
Elise LAROCHE-SAUTEREL
Notaires associés
10 Boulevard du Maréchal Davout
89000 AUXERRE

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Me Elise LAROCHE SAUTEREL le 29 juin 2023,
La société dénommée «LE COMPTOIR», dont le siège social est à AUXERRE (89000) 44 rue de Paris, a cédé à la société dénommée «PAULIN VINS», dont le siège social est à AUXERRE (89000), 44 rue de Paris,
Le fonds de commerce de café, bar, restaurant, petite brasserie, traiteur, vente de plats préparés à emporter, exploité à AUXERRE (89000) 44 rue de Paris, connu sous le nom de «LE COMPTOIR»,
Moyennant le prix de 72.500,00 €.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales en l'étude de Me Elise LAROCHE SAUTEREL, notaire à AUXERRE (89000) 10 boulevard Davout, où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Le notaire

AL23008885

// DIVERS

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL – DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016
Suivant testament olographe en date du 20 septembre 2004,
Madame Simonne DROIN, en son vivant Retraitée, veuve de Monsieur Claude Louis Ignace CAFFARO, , demeurant à BRIENON-SUR-ARMANCON (89210) 4 rue Marie Noël Ehpad Joséphine Normand.
Née à PARIS 6ÈME ARRONDISSEMENT (75006), le 24 mai 1920.
Décédée à BRIENON-SUR-ARMANCON (89210) (FRANCE) , le 15 mars 2023.
A consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Dominique BETREMIEUX,Notaire au sein de la Société Civile Professionnelle dénommée « Maître Hervé CHANTIER, notaire associé », titulaire d'un Office Notarial à APPOIGNY (Yonne), 5 rue du Professeur Mocquot, le 29mars 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me Dominique BETREMIEUX , notaire à APPOIGNY , référence CRPCEN : 89005, dans le mois suivant la réception par le greffe dutribunal de grande instance de AUXERRE de l'expédition du procès-verbal d'ouverture dutestament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

AL23008884

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Me Emmanuel ARNAUD, Notaire à Sens, 28 avenue Pompidou, le 30 juin2023 a été reçu le changement de régime matrimonial - portant adoption du régime de la séparation de biens.
Par Monsieur Yann Fernand Frédéric HUMBERT, fonctionnaire territorial, et Madame Karine Anne GOUÈRE, laborantine, son épouse, demeurant à Egriselles-le-Bocage (89500), Ogny - 1 impasse du Bois Guillier.
Monsieur né à Sens (89), le 15 octobre 1967.
Madame née à Sens (89), le 25 juillet 1968.
Mariés – sans modification depuis - à défaut de contrat de mariage préalable à son union célébrée à Sens (89100), le 7 avril 1990.
Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'Office Notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Le Notaire.

AL23008899

TRIBUNAL DE COMMERCE D'AUXERRE

Extrait des minutes du greffe

Jugement du Tribunal de Commerce de NANTERRE en date du 21/06/2023 prononçant la liquidation judiciaire de la **SAS NEW COURT** RN6 89380 Appoigny (restauration). RCS NANTERRE 888796430. Désignant liquidateurs judiciaires : Me Legras De Grandcourt Patrick 31 Av Fontaine de Rolle 92000 Nanterre et la SCP B.T.S.G. en la personne de Me Marc Senechal 15 Rue de l'Hôtel de Ville 92200 Neuilly sur Seine.

AL23008915

Jugement du Tribunal de Commerce de NANTERRE en date du 21/06/2023 arrêtant le plan de cession de la **SAS NEW COURT** RN6 89380 Appoigny (restauration). RCS NANTERRE 888796430 au profit de la SA Groupe La Boucherie (RCS Angers 500.198.775) et de la Sàrl Chez Coco et Carla (RCS Créteil 852.867.332).

AL23008916

Jugement du tribunal de commerce de BOBIGNY en date du 28 juin 2023 prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire au profit de la **SAS DU PAREIL AU MÊME** Centre Ccial Av. Haussmann 89000 Auxerre (vente de vêtements) RCS EVRY 326.019.775. Date de cessation des paiements le 31 décembre 2022. Désignant, Administrateurs judiciaires : la SELARL Fhb en la personne de Maître Hélène Bourbouloux 176 Avenue Charles de Gaulle 92200 Neuilly-sur-Seine et la SELARL AJassociés prise en la personne de Me Nicolas DESHAYES, 46 Promenade Jean Rostand, 93000 avec mission d' assistance. Les créances sont à déposer entre les mains des Mandataires judiciaires : la SELARLU Bally M.J. 69 Rue d'Anjou 93000 Bobigny et la SELAFA MJA prise en la personne Me Axel CHUINE, 14/16 Rue de Lorraine, 93000 Bobigny, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois à compter de la date de publication au Bodacc.

AL23008917

Jugement du tribunal de commerce de BOBIGNY en date du 28 juin 2023 prononçant l'ouverture d'une procédure de sauvegarde au profit de la **Sàrl SM BELLEVILLE** 13, Place Charles Surugue 89000 Auxerre (prêt-à-porter enfant) RCS PARIS 350.645.164. Désignant Administrateurs judiciaires : la SELARL Fhb en la personne de Maître Hélène Bourbouloux 176 Avenue Charles de Gaulle 92200 Neuilly-sur-Seine et la SELARL AJassociés prise en la personne de Me Nicolas DESHAYES 46 Promenade Jean Rostand 93000 BOBIGNY avec mission d'assistance. Les créances sont à déposer entre les mais des Mandataires judiciaires : la SELARLU Bally M.J. 69 Rue d'Anjou 93000 Bobigny et la SELAFA MJA prise en la personne de Me Axel CHUINE 14/16 Rue de Lorraine, 93000 BOBIGNY ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois à compter de la date de publication au Bodacc.

AL23008918

Jugement du tribunal de commerce de BOBIGNY prononce en date du 27 juin 2023 ouvrant une procédure de liquidation judiciaire au profit de la **SAS PARIS EST SECURITE** 9, Place Maréchal Leclerc 89000 Auxerre (menuiserie alun bois, PVC). RCS BOBIGNY 878.553.809. Date de cessation des paiements le 31 mars 2023. Les créances sont à déposer entre les mains du liquidateur judiciaire : Me Legras De Grandcourt Patrick 99 Rue Pierre SEMARD 93000 Bobigny ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois à compter de la date de publication au Bodacc.

AL23008919

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Aux termes d'un acte reçu par Me Jean-Marie ODIN, Notaire à VERMENTON (Yonne), CRPCEN 89027, le 29 juin 2023, a été reçu le changement partiel de régime matrimonial avec création d'une société d'acquêts,
PAR :
Monsieur Gilles Michel THEUREL, retraité, et Madame Marie Thérèse SAULNIER, retraitée, demeurant ensemble à DEUX RIVIERES (89460), CRAVANT, 6 Chemin du Colombier .
Mariés à la mairie de CRAVANT (89460) le 4 avril 1970 sous le régime de la séparation de biens pure et simple défini par les articles 1536 et suivants du Code Civil aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Gaston PICHON, Notaire à CRAVANT, le 3 avril 1970.
Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.
Monsieur est de nationalité française.
Madame est de nationalité française.
Résidents au sens de la réglementation fiscale.
Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'Office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Le Notaire.

AL23008942

SCP E.CAVET-JACOB
Notaire14 rue du Maréchal leclerc
58200 COSNE COURS SUR LOIRE

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Me Emeline CAVET-JACOB, notaire à COSNE COURS SUR LOIRE (Nièvre) 14 rue du Maréchal Leclerc,
Mr BONNARDOT Philippe Jacques Marie, et Mme HENRY Pierrette Caroline Yvonne, retraitée, son épouse, dt ensemble à ORMOY (89400) 2 rue de la Bergerie, mariés à la mairie de OUAGNE (58500) le 17 septembre 1983 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable, ont convenu dans l'intérêt de leur famille, d'aménager leur régime matrimonial, en apportant une clause de préciput en faveur du survivant des époux.
Les oppositions des créanciers, s'il y a lieu, seront reçues dans les 3 mois à compter de la présente insertion en la SCP E.CAVET-JACOB, Notaire à COSNE COURS SUR LOIRE, 14 rue du Maréchal Leclerc, où domicile a été élu à cet effet, par lettre recommandée avec avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Me Emeline CAVET-JACOB, Notaire à COSNE COURS SUR LOIRE.
En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation de l'aménagement du régime matrimonial au tribunal judiciare.
POUR INSERTION
Me Emeline CAVET-JACOB, Notaire.

AL23008979

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

DISSOLUTION ANTICIPÉE

HYENA EDITIONS

SASU société en liquidation
Au capital de 1 500€,
Siège social : 2 rue de l'église
89270 Lucy sur Cure
904237179 RCS d'Auxerre.

Aux termes d'une décision en date du 26 juin 2023, l'associé unique a décidé de la dissolution anticipée de la société à compter du 1er juillet 2023. Mme FRANCOIS Mélissa, demeurant 2 rue de l'église 89270 Lucy sur Cure, associé unique, a été nommée liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus. Le siège de la liquidation est à l'adresse du liquidateur.

AL23008880

CLÔTURE DE LIQUIDATION

La société « SASU NS AUTO »,

Société par actions simplifiées
unipersonnelle en liquidation
au capital de 500,00 €uros
Siège social
7 rue Arnold Marti
89000 Saint-Georges-sur-Baulche
RCS AUXERRE : 878 403 930

L'assemblée générale extraordinaire de l'associé unique, réunie le 03 juillet 2023 à 14 heures, a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus de la gestion et décharge du mandat à Mohamed BENZERROUK, liquidateur, domicilié 7, rue Duguay Trouin à AUXERRE 89000 , et constate la clôture de liquidation à compter du 30/06/2023.
Les comptes du liquidateur seront été déposés au Greffe du tribunal de Commerce d'AUXERRE.
Le Liquidateur.

AL23008937

S.J.B.
Société d'Avocats

DISSOLUTION

Groupement Forestier de la Vallée du Tholon N1

Société Civile
au capital de 22 653.92 euros
Siège social
Mairie de Chassy – 89110 CHASSY
350 043 329 RCS SENS

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 20 MAI 2023 a décidé la dissolution anticipée du Groupement à compter du 20 MAI 2023 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Jacky PRIVAULT, demeurant 14 Route de Chaumont – 89110 CHASSY, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 14 Route de Chaumont – 89110 CHASSY. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de SENS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

AL23008905

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Dénomination : LES BATISSEURS DE L'YONNE.
Forme : SAS société en liquidation.
apital social : 5000 euros.
Siège social : 1 Allée CRETTE, 89113 BRANCHES.
530750843 RCS SENS.
Aux termes d'une décision en date du 7 mars 2023, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Monsieur Yannick DAGUET demeurant 13 RUE DE COLEMINE, 89000 AUXERRE et prononcé la clôture de liquidation de la société.
La société sera radiée du RCS du SENS.
Le liquidateur

AL23008950

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Le 7.7.2023, les associés de la SARL HAIR LIBERTY au capital de 2.000 euros, siège social à BRIENON/ARMANÇON (89210) 57, Grande Rue, 829 723 238 RCS SENS, ont décidé la dissolution anticipée volontaire de la société à compter du même jour. Mme Stéphanie MOREAU, 46, rue du Pr Ramon - 89210. BELLECHAUME et Mme Maureen CREPS, 17, rte de Paris, hameau. de Vachy - 89210 CHAMPLOST ont été nommées liquidatrices.
La. correspondance, les actes et documents

ANNONCES LÉGALES

concernant la. liquidation doivent être notifiés au siège de la liquidation à BRIENON/ARMANÇON (89210) 57, Grande Rue. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué auprès du Tribunal de commerce de SENS. Cette dissolution met fin aux fonctions des gérants.

AL23008958

DISSOLUTION ANTICIPÉE

ALBANE

Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 86 000 euros
Siège social
32 Rue Saint Martin
89200 LUCY LE BOIS
Siège de liquidation
32 Rue Saint Martin
89200 LUCY LE BOIS
RCS AUXERRE 794 669 143

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31 mai 2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Madame Jacqueline RUIZ, demeurant 32 Rue Saint Martin à LUCY LE BOIS (89200), pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 32 Rue Saint Martin à LUCY LE BOIS (89200). C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de AUXERRE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis, le liquidateur.

AL23008982

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 29 juin 2023, à Vermenton.
Dénomination : BERTRAND.
Forme : Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle.
Siège social : 1 rue des bourres, 89270 Vermenton.
Objet : Entretien espaces verts, petits travaux de bricolage, entretien piscine, conseil technique et formation sur des process de fabrication de roulement d'orientation, réalisation de plans.
Durée de la société : 99 année(s).
Capital social fixe : 1500 euros
Gérant : Monsieur David BERTRAND, demeurant 1 rue des Bourres, 89270 Vermenton
La société sera immatriculée au RCS Auxerre.
Pour avis.

AL23008882

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 04/07/2023, il a été constitué une SAS dénommée : BOUCHERIE LA PLACE DU MARCHE.
Siège social : 102 avenue du 8 Mai 1945 - 89100 SENS.
Capital : 4.000,00 euros.
Objet : Boucherie, Charcuterie, alimentation générale.
Président : M. RECEP KURT, 43C RUE REG D'INFANTERIE - 89100. SENS.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SENS.

AL23008895

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte ssp en date de 26/06/2023, il a été constitué une SASU Dénomination : ANDIAMO PIZZA
Siège Social : 35 Avenue Jean-Jaurès 89400 MIGENNES.
Capital : 500 €
Activités principales : RESTAURATION RAPIDE SUR PLACE ET A EMPORTER ET EN LIVRAISON-PIZZERIA-TRAITEUR-BOISSONS CHAUDES ET FROIDES NON ALCOOLISEES-ROTISSERIE.
Durée : 99 ans Président : Mme DKHILI épouse ELECHI Zohra 2 Rue chemin de Chauffour LOGT 43 - 89300 JOIGNY.
Immatriculation au RCS de SENS

AL23008902

Notaire

SELAS CLAIRE MOREAU
Notaire
5 RUE MARCELIN BERTHELOT
89000 Auxerre

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Claire MOREAU, Notaire associée de la Société d'Exercice Libéral par Actions Simplifiée dénommée « SELAS CLAIRE MOREAU NOTAIRE », titulaire d'un Office Notarial sis à AUXERRE (89) 5 rue Marcelin Berthelot, le 26 juin 2023 a été constituée une société par actions simplifiée unipersonnelle ayant les caractéristiques suivantes :
La société a pour objet, en France et à l'étranger :La prise de participations directe ou indirecte dans toutes sociétés.
Dénomination : GROUPE IMMODERN TRANSACTIONS
Siège social : LAROCHE-SAINT-CYDROINE (89400), 2 Impasse des Iris.
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.
Capital social : MILLE EUROS (1 000,00 EUR).
Les apports sont en numéraires.
Les cessions d'actions par l'associé unique sont libres.
En cas de pluralité d'associés, les cessions sont soumises à l'agrément de la majorité en nombre des associés représentant au moins les deux tiers des actions.
L'exercice social commence le premier (1er) janvier et se termine le trente-et-un (31) décembre de chaque année.
Le président est Monsieur Christophe AUBERT demeurant à LAROCHE-SAINT-CYDROINE (89400), 2 impasse des Iris.
La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de SENS.
Pour avis
Le notaire.

AL23008926

JURIPROVENCE AVOCATS Fiscalité & Entreprises

Véronique GUERRE - Avocat
Pôle d'activités
100 rue Victor Baltard
13290 AIX EN PROVENCE

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 22/06/2023, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : MASSON PRODUCTION
Objet social : - La fabrication et la réalisation de systèmes de tous ensembles mécaniques destinés aux transmissions terrestres ou marines (boite de vitesse, inverseurs-réducteurs, ou embrayeurs-réducteurs, hélices et en général tous engrenages et systèmes de propulsion) ; - l'usinage de toutes pièces mécaniques, quel qu'en soit l'usage et tous travaux s'y rattachant directement ou indirectement, sans que cette liste ne soit limitative, les l'assemblage, le montage, les tests de tous ensembles et de tous sous-ensembles incorporant des pièces mécaniques en métal ou en toute autre matière.
Siège social : 5 Rue Henri Cavallier 89100 Saint-Denis-lès-Sens
Capital : 25000 euros
Durée : 99 ans
Président : MASSON MARINE, SAS au capital de 40000 euros, ayant son siège social 5 RUE HENRI CAVALLIER 89100 Saint-Denis-lès-Sens, 485 090 302 RCS de Sens
Admission aux assemblées et droits de votes : Tout actionnaire peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.
Clause d'agrément : Cession libre entre associés. Cession soumise à agrément dans les autres cas.
Immatriculation au RCS de Sens

AL23008930

JURIPROVENCE AVOCATS Fiscalité & Entreprises

Véronique GUERRE - Avocat
Pôle d'activités
100 rue Victor Baltard
13290 AIX EN PROVENCE

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 22/06/2023, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : MASSON SERVICE
Objet social : le développement, l'étude, la logistique, le conditionnement, le montage, l'assemblage, la réparation et la vente de tous types de pièces utilisées dans l'industrie navale, ainsi que tous les services liés à cette activité,
Siège social : 5 Rue Henri Cavallier 89100 Saint-Denis-lès-Sens
Capital : 5000 euros
Durée : 99 ans
Président : MASSON MARINE, SAS au capital de 40000 euros, ayant son siège social 5 RUE HENRI CAVALLIER 89100 Saint-Denis-lès-Sens, 485 090 302 RCS de Sens
Admission aux assemblées et droits de votes : Tout actionnaire peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.
Clause d'agrément : Cession libre entre associés. Cession soumise à agrément dans les autres cas.
Immatriculation au RCS de Sens

AL23008931

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution au RCS d'AUXERRE de la société DOMAINE DE GURGY, SAS au capital de 10 000 euros, Siège : Route Départementale 348, LA TRAINE 89250 GURGY, Durée : 99 ans, Objet : Location de poste de pêche, vente et location de matériels et accessoires liés à la pêche, restauration, vente de produits régionaux. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Le Président est Monsieur Jérôme FARGERE, demeurant Ecluse 56, Chemin de la Colombière, 21600 LONGVIC et le Directeur général est Monsieur Antoine MINET, demeurant Maison éclusière, avenue Alfred Grévin 89700 TONNERRE.
POUR AVIS - Le Président

AL23008960

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution au RCS de AUXERRE de la société DALA, SAS au capital de 1 000 euros, Durée : 99 ans, Siège : 12 Route Nationale 77, 89230 VILLENEUVE ST SALVES ; Objet : Toute activité de restauration, bar, brasserie, pizzéria, traiteur. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Le président est Monsieur Siegfried SCHELER, et le Directeur Général, Madame Aurore SCHELER, demeurant, tous deux 12 bis Route Nationale 77, 89230 VILLENEUVE-ST-SALVES.
Pour avis - Le Président

AL23008975

FIDUCIAL SOFIRAL

SNC LAURET
Société en nom collectif
au capital de 5 000 euros
Siège social : 18 rue de la Fontaine
89330 SAINT JULIEN DU SAULT

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 4 juillet 2023 à CHARMOY (89400) 1 chemin de Halage, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société en nom collectif
Dénomination sociale : SNC LAURET
Siège social : 18 rue de la Fontaine 89330 SAINT JULIEN DU SAULT
Objet social : L'exploitation d'un fonds de commerce ; de débit de boisson (Licence IV) , débit de tabac, bar, restauration, snacking et plat à emporter, loterie, jeux de la Française des jeux, articles pour fumeurs, relais colis, point dépôt et retrait colis , vente de cigarettes électroniques, vente de produits de CBD (canabidiol) tel que des tisanes et infusions, des huiles, des cosmétiques, produits de collections ou tout autres produits en lien direct ou indirect avec le secteur du chanvre et du CBD qui respecte la législation en vigueur ; situé à SAINT JULIEN DU SAULT (89330) 18 rue de la Fontaine. La Société prend en charge l'actif et le passif de l'ensemble des activités.
Durée de la Société : quatre-vingt-dix-neuf (99) ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 5 000 euros
Associés en nom :
David LAURET, 1 chemin de Halage 89400 CHARMOY
Ludivine OUDIN, 2 rue des Fossés NEUILLY 89113 VALRAVILLON
Gérance :
Ludivine OUDIN, 2 rue des Fossés NEUILLY 89113 VALRAVILLON, associée
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de SENS
Ludivine OUDIN

AL23008985

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP en date du 07/07/2023, il a été constitué une société par actions simplifiée aux caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : EMANIS
Capital : 15 000 €, divisé en 1 500 actions de 10 €.
Siège social : Centre Commercial Sens Sud – Porte de Bourgogne, Zone Commerciale Plaine Champbertrand, ZAC – N6 Avenue Henri Delanne 89100 SENS
Objet : l'achat, la vente, le négoce concernant l'ameublement de la cuisine, de la salle de bain, du dressing, et de tous les aménagements de l'habitat ; le conseil en agencement, décoration, conception et réalisation en matière d'aménagement de l'habitat ; la planification, le pilotage, la coordination, l'assistance et le suivi des chantiers liés à l'aménagement de l'habitat ; l'installation, l'agencement, la pose de mobilier de cuisine, salle de bain et tous aménagement de l'habitat, le tout exclusivement par sous-traitance.
Durée : 99 ans.
Présidente: Mme Cinthya GOMES, demeurant à SENS (89100), 1 rue Marivaux.
Cession d'actions : Elles sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Droit de vote : Chaque action donne droit à une voix.
La société sera immatriculée au RCS Sens.

AL23009000

// ÉCONOMIE

Le machinisme agricole à l'épreuve de la décarbonation

Comme la FNSEA, l'Association française des acteurs industriels de la filière des agroéquipements et de l'agroenvironnement (Axema) a accueilli comme une douche froide l'annonce du ministre de l'Économie et des Finances, Bruno Le Maire, de mettre un terme à l'exonération des taxes sur le GNR, il y a quelques semaines. L'abandon de cet avantage fiscal qui porte sur 1,4 milliard d'euros et qui devrait être inscrit dans le projet de loi de Finances pour 2024 sera progressivement supprimé d'ici 2030.

L'annonce de Bruno Le Maire de mettre un terme à l'exonération des taxes sur le GNR a de quoi alimenter l'inquiétude de la filière machinisme agricole.
Il est en effet difficile pour Axema de s'opposer à cette disposition gouvernementale qui va dans le sens de la diminution de l'empreinte carbone de l'agriculture. En revanche, l'association conteste le manque d'accompagnement des pouvoirs publics d'aider les agriculteurs à s'adapter à cette transition énergétique. *« Des solutions de remplacement du GNR existent, mais elles coûtent très cher »* observe Laurent de Buyer, le directeur d'Axema. Le carburant 100 % organique issu de la biomasse? Il est disponible en faible quantité et il n'est pas homologué. D'ailleurs il n'est pas recommandé par les constructeurs. L'huile végétale hydrogénée (HV0) ? Utilisable dans les moteurs ce carburant de synthèse est préempté par les avions et les camions. Le fuel, carburant de synthèse produit quant à lui par de l'électricité renouvelable et donc économe en GES n'est pas disponible en grande quantité et onéreux à produire. Quant à l'hydrogène produit à partir du gaz, il est très gourmand en énergie. Bref *« il y a des plafonds de verre partout »*, déplore Laurent de Buyer. Et au-delà des obstacles techniques, les carburants de synthèse coûtent 2 à 2,5 fois plus que le GNR traditionnel.
En outre, cette transition va exiger des investissements massifs chez les agriculteurs. *« Passer à l'électrique à l'hydrogène multiplie le coût des équipements par 2 à 2,5 »*, observe le directeur. Difficile donc pour les agriculteurs de réduire de deux millions de tonnes les émissions de GES dans le machinisme, l'objectif fixé par les pouvoirs publics dans ce domaine sur les 11 millions de tonnes produites. Pourront-ils le faire sans accompagnement conséquent des pouvoirs publics ? Bref, la transition énergétique dans le machinisme agricole est loin d'être un fleuve tranquille.

Prochain Sima en novembre 2024

Le prochain Salon international du machinisme agricole se déroulera du 24 au 27 novembre à Paris Nord Villepinte. Par rapport aux éditions précédentes qui se tenaient sur cinq jours, le Sima 2024 ne durera quatre jours. « Nous avons voulu réduire les coûts des stands pour les professionnels » qu'ils soient directs et coûts indirects (hôtels, restauration…), explique-t-on à Axema. En outre un espace de démonstration « indoor » qui n'existait pas jusqu'à présent sera prévu pour les nouveaux matériels de façon à rendre le Sima plus attrayant pour les visiteurs. « Faire du Sima un évènement où l'ensemble de la filière a envie d'y aller », telle est l'ambition d'Axema pour cette prochaine édition.Aliquam magna lorem, facilisis nec dolor sed, convallis sollicitudin augue.

L'INFO JURIDIQUE

Respecter les durées maximales ou indemniser son salarié !

Dans une décision récente, la Cour de cassation rappelle que le simple fait de dépasser la durée maximale quotidienne cause un préjudice susceptible d'être indemnisé pour le salarié. Cette règle est appliquée dans un litige opposant une entreprise à son salarié.

Le *« simple »* dépassement de la durée maximale constitue un préjudice. Une salariée a saisi le conseil des prud'hommes pour obtenir la nullité de son licenciement en raison de son état de grossesse au moment de la décision prise par l'employeur. A cette occasion, la salariée demande des dommages-intérêts pour dépassement de l'amplitude horaire journalière. La salariée fait constater l'exécution de journées de travail de plus de 10 heures mais elle ne démontre aucun préjudice. Dès lors, peut-elle prétendre à une indemnisation ? La Cour de cassation retient que le seul constat du dépassement de la durée maximale de travail ouvre droit à la réparation. Elle rappelle ainsi que la durée quotidienne du travail effectif par salarié ne peut excéder 10 heures, sauf cas de dérogations. Elle rappelle enfin que ces dispositions participent de l'objectif de garantir la sécurité et la santé des salariés par la prise d'un repos suffisant et le respect effectif des limitations de durées maximales de travail concernant certains aspects de l'aménagement du temps de travail. La durée maximale quotidienne de travail est donc fixée à 10h par jour. Le décompte de cette durée se fait sur la période allant de 0 heure à minuit, ou en cas de demi-journée de 0 heure à midi ou de midi à minuit. En agriculture, la durée quotidienne de travail effectif des salariés peut être dépassée dans tous les cas où un surcroît temporaire d'activité est imposé, notamment pour l'un des motifs ci-après :travaux devant être exécutés dans un délai déterminé en raison de leur nature, des charges imposées à l'entreprise ou des engagements contractés par celle-ci, travaux saisonniers, travaux impliquant une activité accrue pendant certains jours de la semaine, du mois ou de l'année.
Le dépassement ne peut excéder 2 heures par jour pendant un maximum de 6 journées consécutives, il ne peut excéder 30 heures par période de 12 mois consécutifs. L'employeur adresse immédiatement à l'agent de contrôle de l'inspection du travail une déclaration l'informant du dépassement et des circonstances qui le motivent. Enfin, ce dépassement n'empêche pas de rester contraint par les règles propres aux durées maximales de travail hebdomadaires ou de réalisation des heures supplémentaires, au-delà de 35 heures de travail par semaine. Mais c'est là une autre histoire…